



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

LIAISON RD 9 - RD 611 (EX RN 11) -
CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE A
L'ENTRETIEN DE CETTE INFRASTRUCTURE
AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE NIORT ET LE CONSEIL GENERAL DES
DEUX-SEVRES

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE LIAISON RD 9 - RD 611 (EX RN 11) - CONVENTION TRIPARTITE
RELATIVE A L'ENTRETIEN DE CETTE INFRASTRUCTURE AVEC LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET LE CONSEIL
GENERAL DES DEUX-SEVRES**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a conduit et réalisé sur les deux années 2009 et 2010, en tant que maître d'ouvrage, les travaux d'aménagement d'une partie de la liaison entre la RD 9 (route d'accès au Marais Poitevin par Magné) et la RD 611 (route de La Rochelle), afin d'améliorer les conditions de circulation sur cet axe de transit important de l'ouest de l'agglomération niortaise.

Au regard des différentes domanialités des voies concernées situées en agglomération telles que la RD 850 (avenue H. Sellier) et la rue Sainte Claire de Ville (voie d'intérêt communautaire), il a été convenu de répartir l'entretien de cette infrastructure entre les trois collectivités concernées à savoir la ville de Niort, la CAN et le Conseil général des Deux Sèvres.

Une convention tripartite répartit les missions de chaque collectivité afin d'assurer l'entretien de cette liaison qui a fait l'objet d'un traitement paysager de qualité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'entretien entre la ville de Niort, la Communauté d'agglomération de Niort et le Conseil Général des Deux-Sèvres ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE